

Quelques jours avant la parution d'un article de presse (joint) au titre de « covid19 : un centre de vaccination à Créanto », la liste dite d'opposition est contactée par un adjoint au maire afin de participer à **SON projet**.



Nous avons décliné aux motifs :

- ✓ Qu'il nous semblait qu'il était du ressort des professionnels de santé, médecins, infirmiers... et surtout de leur compétence d'organiser un centre de vaccination qui de toute façon ne peut-être **que sous** la responsabilité d'un médecin et non d'un politique ;
- ✓ Que depuis 2019, des professionnels de Santé ont créé une Equipe de Soins Primaires Créhange-Faulquemont (ESP) ;
- ✓ Que le **rôle du politique** est de mettre les moyens à la disposition de ces professionnels ;
- ✓ Qu'il nous semblait que son projet de centre de vaccination gagnerait à se faire **sous l'égide** du District Urbain de Faulquemont, qui regroupe 33

communes. Relisez notre programme, la mutualisation était, comme la transparence, notre marque de fabrique.

- ✓ Qu'en conclusion, à nos yeux cette **opération** ressemblait davantage à un **geste politique** et non à un engagement bénévole.

Nous ajoutons encore : « **que nous étions prêts à nous engager bénévolement dans une structure solide et reconnue, telle l'Equipe de Soins Primaires de Créhange-Faulquemont, composée de professionnels de santé, si elle venait à faire appel à nous pour des aides ponctuelles et sous leur autorité.**

--0--

Après une relance en séance du conseil municipal, que l'Opposition a décliné pour les mêmes motifs, l'article de presse cité plus haut (joint) et paru le lendemain, me conforte dans le fait qu'il s'agit bien d'une campagne de « **COM** » de cet adjoint, auto proclamé « référent Covid 19 ». Vous savez de qui je veux parler, celui qualifié plusieurs fois dans mes publications de « **Docteur es Covid 19** ».

D'autre part, les informations reçues à ce même propos me confortent qu'il s'agit bien d'un **plan de communication** d'un opportuniste notoire, qualificatif que j'ai eu l'occasion de lui redire lors d'une rencontre « fortuite ? ».

Ce centre de vaccination proposé concernera le « **territoire de Santé de Faulquemont** » nous dit cet article de presse, confirmé d'ailleurs par cet adjoint au maire en conseil municipal.

Plusieurs services contactés nous communiquent des renseignements dans lesquels **on ne parle pas** de « **bassin (ou territoire) de santé** » mais de « **bassin de vie** », ce que vous en conviendrez n'est pas la même chose.

Renommer un bassin de vie en bassin de santé a été **volontairement** choisi par cet adjoint, à moins que ce ne soit un **lapsus**, ceci étant il est **révélateur**.

Pourquoi ne pas avoir choisi le District Urbain de Faulquemont au lieu d'un bassin de vie (santé terme impropre) ?

Tout simplement parce que si le **DUF** avait été choisi, la demande devait se faire **sous l'égide du président du district urbain de Faulquemont** et de ses services. En décidant de choisir un territoire dit de « santé », cet adjoint s'en approprie le mérite. **Opportuniste, lui ?**

--0--

GEORGE AKERLOF
prix Nobel d'économie
ROBERT SHILLER
prix Nobel d'économie
MARCHÉS DE DUPES
L'ÉCONOMIE DU MENSONGE
ET DE LA MANIPULATION



Ainsi selon les informations ci-dessous, dans le cadre de la vaccination selon le schéma de l'adjoint au maire de Faulquemont, le District Urbain de Faulquemont voit les **33 communes** qui le composent **disséminées sur 6 bassins de vie**.

Tout compte fait, il ressort qu'il n'y aura que les habitants de **16 communes du DUF sur 33** qui seront concernés par le centre de vaccination version LABRE.

REMILLY, SAINT-AVOLD, BOULAY disposent d'un centre de vaccination. Les habitants de MORHANGE et alentours peuvent se faire vacciner dans la commune selon les modalités qui leurs sont propres.

Si on raisonne selon l'adjoint LABRE, il devrait donc y avoir un centre de vaccination dans chaque bassin de vie (et non de santé), deux communes du DUF, Bambiderstroff et Longeville-Lès-Saint-Avold sont un bassin de vie à eux deux.

Vont-elles aussi demander un centre de vaccination ?

Le District Urbain de Faulquemont (DUF) c'est 33 communes :

1) Bassin de vie de FAULQUEMONT : seulement 16 communes du DUF concernées (C'est la proposition de cet adjoint)

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/bassin-de-vie/BASSIN_VIE57209-faulquemont

Communes du DUF concernées : Adelange – Créhange – Elvange - Faulquemont - Flétrange - Fouligny - Guinglange - Hémilly - Mainvillers - Many - Pontpierre - Thicourt - Thonville - Tritteling-Redlach - Vahl-lès-Faulquemont - Haute-Vigneulles

Quid des autres communes du District Urbain de Faulquemont :

2) Bassin de vie de REMILLY (Il y a un centre de vaccination) : dont 8 communes du DUF

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/bassin-vie/BASSIN_VIE57572-remilly

Communes du DUF concernées : Adaincourt - Arriance - Han-sur-Nied - Herny - Holacourt - Vatimont - Vittoncourt - Voimhaut

3) Bassin de vie de SAINT-AVOLD (Il y a un centre de vaccination) : dont 4 communes du DUF

<https://france.comersis.com/le-bassin-de-vie.php?bdv=57606&dpt=57>

Communes du DUF concernées : Boucheporn - Laudrefang - Teting-sur-Nied - Zimming

4) Bassin de vie de BOULAY (Il y a un centre de vaccination) : dont 2 communes du DUF

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/bassin-de-vie/BASSIN_VIE57097-boulay-moselle

Communes du DUF concernées : Hallering - Marange-Zondrange

5) Bassin de vie de MORHANGE (Pas de centre de vaccination) : dont 1 commune du DUF

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/bassin-de-vie/BASSIN_VIE57483-morhange

Communes du DUF concernées : Arraincourt

6) Bassin de vie de LONGEVILLE-Lès-SAINT-AVOLD (Pas de centre de vaccination) : 2 communes du DUF

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/bassin-vie/BASSIN_VIE57413-longeville-les-saint-avold

Communes du DUF concernées : Bambiderstroff - Longeville-lès-Saint-Avold

DANS L'OMBRE D'UN MANIPULATEUR



Dans l'article de presse (joint), l'adjoint LABRE n'évoque pas l'Equipe de Soins Primaires de Créhange-Faulquemont, pourtant composée de médecins, d'infirmières et autres professionnels de santé, clefs de voute du système.

Pourquoi ?

Selon les critères de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un centre de vaccination c'est au minimum, un médecin, 3 infirmières, voire davantage pour tenir sur la durée.

L'article de presse nous indique que cet adjoint travaille depuis fin janvier sur ce projet. Avait-on déjà à cette époque une idée aussi précise des centres de vaccination ? Un visionnaire cet adjoint. Et c'est seulement maintenant qu'il demande à des élus de s'associer à **SON** projet ? Pourquoi nous solliciter seulement maintenant ?

Toujours en référence à cet article, nous apprenons qu'il sera fait appel aux associations, en sommeil depuis plusieurs mois. **Sous entendrait-on une forme de chantage**, alors qu'elles ont continué à percevoir leurs subventions ? **Ce n'est pas le sens du mot bénévolat.**

--0--

Récemment les élus ont reçu un mail afin de participer à l'**ŒUVRE** de cet adjoint. La date a changé, ce ne sera plus le 10 mai, peut-être début juin.

Bien évidemment, **je ne suis absolument pas opposé à** l'ouverture d'un centre de vaccination supplémentaire, mais pas dans **SES** conditions à lui qui **écarte d'office** les quelques **11 000 habitants des 17 autres communes du DUF** (Les 33 communes du DUF c'est presque 25 200 habitants). Alors là je dis **NON**.

Le mot **« mutualisation »** avec la Communauté de Communes du **District Urbain de Faulquemont**, entre autres, était inscrit de nombreuses fois dans notre programme, il est toujours notre marque de fabrique. Je suis profondément attaché à l'**intérêt communautaire**, je suis moi-même conseiller communautaire. Cet adjoint aussi, mais il existe une énorme différence entre lui et moi, preuve en est.



Je ne peux m'empêcher de me rappeler ce mail que m'avait adressé cet adjoint. Il disait :

« Ma **seule « ambition »** est pour le bien des assurés sociaux et des personnes âgées de notre département, de la région, **du DUF**, de Faulquemont ».

--0--

Dans le mail qu'il a adressé aux élus de l'Opposition, il déclarait **« Je n'ai aucune arrière-pensée politique ».**

Evidemment, c'était pour rire.

Patrick BONNET

PS : Pourquoi cet adjoint s'affranchit-il de la consigne de la fermeture de la mairie en utilisant sans vergogne les salles communales pour **SA** (ses ?) réunion (s). Il me semble que le grand public est certainement prioritaire.

Peut-être ne savait-il pas que la mairie était fermée.

Ne lit-t-il pas la presse ?

Article paru dans la presse du 9 avril : « **Faulquemont Accès à la mairie sur rendez-vous uniquement** : Avant de vous rendre à l'hôtel de ville, il convient désormais d'appeler le 03 87 29 70 00. Suite aux dernières annonces gouvernementales et pour la sécurité de tous, de nouvelles règles d'accès à la mairie ont été instaurées. Les démarches administratives s'effectuent désormais uniquement sur rendez-vous. Il convient de s'adresser à la mairie par téléphone au 03 87 29 70 00 ou par e-mail à accueil@ville-faulquemont.fr ou faulquemont@ville-faulquemont.fr »

Ne lit-t-il pas les messages parus sur le site internet de la ville ?

Site de la commune : « **Fonctionnement des services de la mairie en situation de crise sanitaire** : Mesures à compter du 06 avril 2021 : Suite aux dernières annonces du Président de la République et pour la sécurité de chacun, nous remercions nos usagers de bien vouloir privilégier la prise de rendez-vous préalable pour les démarches administratives en mairie en appelant au 03 87 29 70 00 ou par messagerie : accueil@ville-faulquemont.fr ou faulquemont@ville-faulquemont.fr »

Re PS : Alors que l'Equipe de Soins Primaires de Créhange-Faulquemont a vu le jour en 2019, aucun article ne lui a été consacrée dans le journal communal Initiatives <https://ville-faulquemont.fr/fr/pb/148748/39821/initiatives-ndeg25>



On se demande pourquoi ? Serait-ce parce que cette association est composée seulement de professionnels de Santé, et que notre « **docteur es covid 19** » n'en est pas un.